

### Date officielle du premier paiement du compte de taxes

**L'Épiphanie, le 6 mars 2019** – Lors de la séance ordinaire, les élus ont autorisé une demande d'aide financière concernant le programme de soutien des actions de préparation aux sinistres Volet 2, afin de respecter le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*. Le conseil a autorisé une demande d'aide financière de 12 000 \$ au programme de soutien des actions de préparation aux sinistres. La Ville de L'Épiphanie confirme sa contribution pour un montant minimal de 2 540 \$. Cette démarche suit le Volet 1, qui constituait la mise en place du schéma d'alerte et de sa mobilisation.

Une autre demande d'aide financière a été demandée au Fonds de développement des territoires de la MRC de L'Assomption pour le projet de l'église de L'Épiphanie afin d'en faire une salle multifonctionnelle pour les besoins de la population.

Un mandat de services professionnels a été adopté pour la conception d'un plan directeur des eaux d'écoulement du secteur du domaine des Deux-Lacs afin d'avoir une vision d'ensemble des différentes problématiques afférentes à l'écoulement des eaux de surface dans ce secteur, depuis les 20 dernières années.

Le conseil appuie les démarches du groupe de citoyennes et citoyens ayant fait des représentations lors de la séance du conseil des maires du 26 septembre 2018 relativement à la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. Le conseil a pris une résolution dans ce sens, car l'environnement est au cœur de ses décisions.

Présentement, M. Plante est en relation avec le Canadien Pacifique pour l'ancienne gare afin de connaître leurs intentions et de ce qu'il adviendra de cet établissement.

Rappelons que les comptes de taxes seront envoyés dans la semaine du 11 mars et que les dates de paiement seront le 15 avril, 15 juin et le 15 septembre 2019.